



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2025/01/27/7 portant sur

### L'OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ECOLE DE PRODUCTION – JE FABRIQUE MON AVENIR (UIMM)

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur  
du 27 janvier 2025*

#### PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

**39 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.**

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, GOLDNADEL Franck, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, THEIS James, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**



## ABSENTS

---

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**,

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LAYLY Eric, MARIN Matthieu, MESSINA Aurélie, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELLAERE Nicolas, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBEAUD Richard, IVALDI Dominique, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**



## EXPOSE PREALABLE

L'école de production, « je fabrique mon avenir » Nice, a ouvert ses portes en septembre 2024 au sein du Campus Sud des Métiers.

Son installation a fait l'objet d'un bail commercial de 9 ans signé avec la SCI CAMPUS REGIONAL APPRENTISSAGE, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 et portant sur une surface de 283 m<sup>2</sup> de locaux (+ 1 place de stationnement).

A ce jour, 14 élèves bénéficient de locaux propices à la préparation de leur CAP en électricité.

Le conseil d'administration de l'école de production « je fabrique mon avenir » Nice, réuni le 18 Novembre 2024, a constaté, dans la phase d'amorçage actuelle, des difficultés à atteindre les objectifs de production pédagogique nécessaires à l'équilibre économique de la structure. Cela se traduit par un déficit financier qui ne peut perdurer.

Un plan d'actions en direction des entreprises industrielles du département est en cours.

Dans le même temps, M. Jean-Pierre DOS SANTOS, Président des écoles de production PACA, a saisi le Président de la CCINCA afin d'accompagner et sécuriser l'amorçage de cette école.

Par lettre en date du 04 décembre 2024, M. Jean-Pierre DOS SANTOS, mandaté par le conseil d'administration de l'école de production « je fabrique mon avenir » Nice, a formulé une demande d'octroi d'une aide financière correspondant à 50% du montant du loyer versé par l'école.

Le loyer étant indexé sur l'ILAT, cette aide a été calculée sur la base d'une estimation du loyer Hors Taxes et Hors Charges de 64 842,13€ pour l'année 2025.

Elle se situera autour de **33 000€**.

Le montant définitif sera en effet déterminé lors du calcul de l'indexation du loyer au 01.06.2025 (date anniversaire du bail), au moment de la parution de l'ILAT du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 (courant 2025).

Dans ce contexte, le soutien de la CCINCA pendant la phase d'amorçage de l'école s'avère nécessaire afin de l'aider à consolider son modèle économique orienté vers les entreprises du territoire.

| 2025    |           |           |           |           |                |                 |
|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|-----------------|
|         | 1T        | 2T        | 3T        | 4T        | TOTAUX ANNUELS | EXONERATION 50% |
| LOCAUX  | 15 531,90 | 15 664,73 | 15 930,39 | 15 930,39 | 63 057,39      | 31 528,70       |
| PARKING | 439,61    | 443,36    | 450,88    | 450,88    | 1 784,74       | 892,37          |
| TOTAUX  | 15 971,50 | 16 108,09 | 16 381,27 | 16 381,27 | 64 842,13      | 32 421,07       |

## VUS

- ▶ Les articles 42, 118 et 129 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- ▶ L'avis favorable du Bureau en date du 13 janvier 2025 ;
- ▶ L'avis favorable de la Commission des finances en date du 23 janvier 2025 ;
- ▶ L'engagement de déport de Monsieur Vincent DEMAS, Directeur de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage de la CCINCA et également Membre du conseil d'administration de l'association Ecole de production – Je fabrique mon avenir Nice.



## CONSIDERANT

- ✚ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 118 du Règlement intérieur de la CCINCA, les décisions d'octroi de subventions à des tiers, y compris à des associations, dont le montant est égal ou supérieur à 23 000€, font l'objet d'une délibération d'assemblée générale ;
- ✚ Que le Bureau a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention à l'Association Ecole de Production – Je fabrique Mon Avenir (UIMM), lors de sa séance du 13 janvier 2025 ;
- ✚ Que la Commission des finances a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention à l'Association Ecole de Production – Je fabrique Mon Avenir (UIMM), lors de sa séance du 23 janvier 2025 ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 129 du Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, selon lesquelles, dans le cas où un collaborateur (...) estime se trouver dans une situation de conflit d'intérêts (...), il doit se déporter de la préparation, de la prise de décision ou de l'exécution de la décision en question, Monsieur Vincent DEMAS, Directeur de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage de la CCINCA et également Membre du conseil d'administration de l'association Ecole de production – Je fabrique mon avenir Nice, a signé un engagement de déport relatif à l'octroi de ladite subvention.



**LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

- ▶ **OCTROIENT** à l'école de production, « je fabrique mon avenir » Nice une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 correspondant à 50% du montant du loyer annuel HT et HC versé par l'école pour ses locaux du Campus Sud des Métiers pour un montant maximal de **33 000 euros**, selon les modalités suivantes :
  - Son montant définitif sera arrêté lors du calcul de l'indexation du loyer au 01-06-2025 sur la base de l'ILAT du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 (non publié à ce jour)
  - Son versement sera effectué en 4 fois afin de correspondre au règlement du loyer trimestriel par l'école
- ▶ **AUTORISENT** le Président de la CCI Nice Côte d'Azur, ou toute personne dûment habilitée, à signer la convention correspondante d'objectifs ;
- ▶ **CHARGENT** les services de la CCI Nice Côte d'Azur de toutes les démarches pour la bonne réalisation du présent avis.

*Etant précisé que* la décision sera soumise à l'**avis de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts (CPCI)** lors de sa séance du 28 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 62**                                      **Nombre de départs 0**  
**Nombre de participants au vote : 39** (*quorum : 32, atteint*)  
**Nombre de votes exprimés : 34**

---

**Abstention : 5      Contre : 0      Pour : 34**

Nice, le 27 janvier 2025

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

